

Non au traitement injuste de nos collègues « étrangers » pour leurs titres de séjour !

A la Bibliothèque nationale de France, tous les agents qui y travaillent participent, à leurs niveaux, au bon fonctionnement de ce service public. De ce fait, ils et elles devraient tous et toutes bénéficier du même traitement et être égaux en droit. Pourtant, de manière régulière, certains agents de la BnF se retrouvent dans une situation intolérable.

En effet, ces collègues sont de nationalités étrangères extra-européennes. Cette simple caractéristique, qui ne change rien à la qualité de leur travail et à leurs compétences, les place malgré tout constamment dans un imbroglio juridique inacceptable...

Lisez la suite de ce tract ci-dessous.